2020
PRIX **COAL**
VIVANT

APPEL À PROJETS
PRIX COAL 2020 - LE VIVANT
OUVERT JUSQU'AU 1ER MARS 2020

En 2020, le Prix COAL se consacre à l'érosion de la biodiversité. Cette onzième édition s'inscrit dans le programme VIVANT, une Saison culturelle pour la Biodiversité portée par COAL et ses partenaires en préparation du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) qui se tiendra à Marseille du 11 au 19 juin, et en perspective de la 15e conférence des parties (COP) à la Convention pour la Diversité Biologique (Chine, octobre 2020).

La sixième extinction de masse qui menace la diversité du vivant touche aussi bien les espèces que les écosystèmes. En France, à l'heure actuelle, 18 % des espèces, soit près d'une espèce sur cinq, sont d'ores et déjà considérées comme éteintes ou menacées. La dernière crise similaire remonte à 65 millions d'années et a signé la disparition des dinosaures. Contrairement aux cinq précédentes, cette sixième extinction du vivant est provoquée par l'impact des activités humaines. Cinq causes majeures ont été identifiées : le changement d'utilisation des espaces naturels, la surexploitation des espèces, la pollution, le changement climatique et les espèces exotiques envahissantes. Une réaction des pouvoirs publics, du secteur privé, des représentants de la société civile et des citoyens est aujourd'hui urgente pour enrayer le déclin de la diversité du vivant.

Stopper la crise mondiale de la pollution plastique, réduire les impacts des activités humaines en mer et sur terre, s'adapter au changement climatique, lutter contre la déforestation importée, préserver les cours d'eau, les mangroves, les prairies et les marais côtiers tropicaux, renforcer les mesures de protection en faveur des grands singes, des mammifères marins ou encore contrer le trafic organisé d'espèces sauvages : l'hétérogénéité et l'imbrication des enjeux de protection de la biodiversité nécessitent une vaste palette d'actions, de la règlementation à

Co-funded by the Creative Europe Programme of the European Union
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT
UICN Comité Français
FONDATION FRANÇOIS SOMMER
musée de la chasse et de la nature
ACT Art Climate Transition
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
VILLE DE MARSEILLE
Réserves Naturelles DE FRANCE
Parcs naturels régionaux de France
Parc national des Calanques
WWF
VIVANT COAL

la prévention, en passant par l'adaptation et la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Des « changements transformateurs » de nos sociétés sont préconisés pour restaurer et préserver la nature.

Face à une situation aussi complexe qu'urgente, le Prix COAL 2020 invite les artistes du monde entier à se mobiliser pour rendre compte d'un monde encore vivant, pour sentir et expérimenter la biodiversité, mais enfin et surtout pour agir et s'impliquer aux côtés des acteurs de la protection de la nature.

Exposé et remis dans le cadre du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020, à Marseille en juin 2020, le Prix COAL contribuera à cette étape décisive pour accélérer les politiques publiques françaises et internationales et sensibiliser les citoyens en faveur de la préservation de la biodiversité.

Créé en 2010 par l'association COAL, le Prix COAL est devenu en dix ans un vecteur d'identification, de promotion et de diffusion des artistes qui, à travers le monde, témoignent, imaginent et expérimentent des solutions de transformation des territoires, des modes de vie, des organisations, et des modes de production. Ensemble, ils contribuent à rendre visible les changements, à construire un nouveau récit collectif, un nouvel imaginaire, patrimoine commun en développement, cadre positif, optimiste et nécessaire pour que chacun trouve les moyens et la motivation de mettre en œuvre les changements nécessaires vers un monde plus durable et plus juste.

En parallèle, COAL et la Fondation Culture & diversité, créent en 2020 le Prix étudiant COAL - Culture & Diversité à l'attention des étudiants des Écoles du champ artistique et culturel.
> Voir l'appel à projets du Prix étudiant

CALENDRIER

Clôture de l'appel à projets : 1er mars 2020
Annonce des finalistes : printemps 2020
Cérémonie de remise du Prix : juin 2020, dans le cadre du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 à Marseille.
Exposition des projets nominés : les dix projets nominés seront exposés au Congrès mondial de l'UICN 2020, à Marseille en juin 2020, dans les Espaces Générations Nature, vitrine de la mobilisation et de l'action de tous les acteurs de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

DOTATION

Le lauréat du Prix COAL bénéficie d'une dotation de 10 000 euros allouée par la Fondation François Sommer et COAL incluant une résidence (facultative) au Domaine de Belval, propriété de la Fondation François Sommer.

La Fondation François Sommer, reconnue d'utilité publique dès sa création le 30 novembre 1966, a été voulue par François et Jacqueline Sommer, pionniers de la mise en oeuvre d'une écologie humaniste. Fidèle aux engagements de ses fondateurs, elle oeuvre pour la protection d'une biodiversité où l'homme trouve sa juste place, pour l'utilisation respectueuse des ressources de la nature et le partage des richesses du patrimoine naturel, artistique et culturel.

Le domaine de Belval est situé sur la commune de Belval-Bois-des-Dames. D'une superficie de 600 hectares clos, il est essentiellement forestier et parcouru de prairies et de 40 hectares d'étangs. Véritable observatoire de la ruralité et de la vie sauvage, il accueille chaque année des artistes sélectionnés pour l'intérêt de leur contribution au renouvellement de la vision du rapport de l'homme à son environnement naturel. Témoin de l'attachement de la Fondation à soutenir la création artistique contemporaine, la résidence au domaine de Belval contribue à la diffusion des oeuvres des artistes auprès d'un large public. Elle met également au service de la création un réseau de compétences complémentaires portées par les équipes scientifiques et pédagogiques du musée de la Chasse et de la Nature et celles du domaine de Belval. Nous vous invitons à en consulter la charte sur le site de COAL.
> Voir la charte de résidence

FONCTIONNEMENT

Chaque année, dix projets sont nominés par un comité de professionnels parmi l'ensemble des candidatures reçues dans le cadre d'un appel à projets international.

L'un d'entre eux se voit décerner le Prix COAL par un jury composé de représentants des organismes partenaires et de personnalités de l'art et de l'écologie. En 2020, un prix sera également décerné par le public des Espaces Générations Nature, espaces pilotés par le ministère de la Transition écologique et solidaire, dans le cadre du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020.

Co-funded by the Creative Europe Programme of the European Union

En outre, toutes les candidatures considérées par COAL et le comité de sélection permettent de faire connaître des artistes et des projets qui pourront être sollicités ou promus selon les autres opportunités et actions menées par l'association et ses partenaires.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection des projets prennent en compte la valeur artistique, la pertinence (compréhension des enjeux), l'originalité (capacité à proposer des approches, des thématiques ou angles de vue inédits), la pédagogie (capacité à faire passer un message, à sensibiliser), la démarche sociale et participative (engagement, témoignage, efficience, dynamique sociétale), l'éco-conception, la faisabilité des projets et la collaboration avec des acteurs de protection de la nature.

Le Prix COAL apporte son soutien à des projets artistiques en cours de réalisation ou à venir. Sa dotation n'entend pas couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants rassemblés dans un seul fichier au format pdf, nommé NOM_Prénom_2020_Titre-du-projet (le dossier de candidature ne doit pas dépasser 30 Mo) :

- *la fiche de candidature dûment remplie, à télécharger ICI*
- *un descriptif détaillé du projet proposé présentant sa dimension artistique, sa mise en perspective avec la thématique du vivant ainsi qu'une note technique et une estimation budgétaire*
- *au moins deux visuels illustrant le projet*
- *un Curriculum Vitae et un dossier artistique*

Toutes les propositions devront être déposées avant le 1er mars 2020 à 23h59, sur le serveur de COAL : upload.projetcoal.org

En participant à cet appel les auteurs des projets autorisent expressément l'association COAL et ses partenaires à publier, reproduire et diffuser publiquement tout ou partie des éléments de leur projet, à toute fin liée à la promotion et à la communication du Prix COAL, sur tout support, par tout média, dans tout pays. Les projets soumis et non sélectionnés resteront dans les archives de l'association COAL. Ils demeurent néanmoins la propriété de leurs auteurs. La participation à cet appel à projets entraîne l'acceptation complète des conditions précitées.

PARTENAIRES 2020

Le Prix COAL bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire, du ministère de la Culture, de l'Union Européenne via le programme de coopération européenne ACT, de l'Agence Française pour la Biodiversité, du Musée de la Chasse et de la Nature et de la Fondation Sommer et d'un partenariat avec le comité français de l'UICN, les Réserves naturelles de France, les Parcs naturels régionaux de France, le WWF, la Région Sud, la Ville de Marseille et le Parc national des Calanques.

COAL et VIVANT

À travers le Prix COAL, des actions de coopérations internationales et plus d'une cinquantaine d'expositions et de projets culturels de territoire, COAL, association créée en France en 2008 par des professionnels de l'art contemporain, de l'écologie et de la recherche, est le premier acteur français à promouvoir l'émergence d'une nouvelle culture de l'écologie.

En 2020, COAL crée VIVANT, une Saison culturelle pour la Biodiversité, qui se déroulera de mars à octobre 2020 à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020, pour mobiliser l'opinion et la sphère publique sur les enjeux de biodiversité.
+ d'infos sur vivant2020.com

CONTACT

Joan Pronnier
COAL
contact@projetcoal.fr

Crédit image : Lucy+Jorge Orta, AMAZONIA EXPEDITION DRAWINGS, 2012

Co-funded by the Creative Europe Programme of the European Union